

# PYRÉNÉES CONSERVATION

Gazette du fonds de dotation du **Parc Animalier des Pyrénées**



CRÉATION D'UN CENTRE D'ÉLEVAGE DU GYPAÈTE  
BARBU DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES.

PRENEZ PART À CETTE AVENTURE  
GRANDEUR NATURE !

 **parc des pyrénées**  
**animalier**  
ARGELÈS-GAZOST (65)



## Sommaire

Gypaète barbu, qui es-tu ? .....3

Le Programme d'Elevage Européen (EEP), un enjeu majeur pour la conservation de l'espèce .....4

Les centres d'élevage spécialisés et le succès de la réintroduction ....5

Le rôle des centres d'élevage spécialisés (SBC) dans l'EEP .....6

Les limites rencontrées par l'EEP6

Les limites des centres d'élevage spécialisés (SBC) existants .....7

Présentation du futur centre européen d'élevage .....8

Une capacité maximale de 14 volières .....10

Un projet durable, à faible impact sur l'environnement .....11

Budget de construction du centre européen d'élevage du gypaète barbu .....12

Budget de fonctionnement.....12

Devenez partenaire mécène ...13



## PYRÉNÉES CONSERVATION

62, Avenue des Pyrénées  
65400 AYZAC-OST  
Siret 812 633 568 00017  
05.62.97.91.07  
contact@parc-animalier-pyrenees.com

Crédits photos : Hegaldia, Parc Animalier des Pyrénées, Luis Sanchez, Shutterstock, Vulture Foundation Conservation.



Aujourd'hui, les parcs zoologiques modernes sont plus que des espaces ludiques, de détente et de loisirs. Leur rôle ne s'arrête pas là. Ils sont essentiels dans la conservation ex situ, c'est-à-dire (en dehors du milieu naturel) et in situ (à l'état sauvage). Ils sont devenus des conservatoires de biodiversité, mais aussi des acteurs primordiaux de la conservation des espèces dans leur milieu naturel et voire même des écosystèmes dans leur ensemble. Ce sont aussi des lieux où chaque visiteur peut prendre conscience des menaces pesant sur la nature et la nécessité de sauvegarder les ressources naturelles.

Le réseau international d'élevage du gypaète barbu (EEP : « European Endangered Species Programme », Programme européen pour les espèces en danger) est une collaboration entre zoos et institutions similaires, centres de reproduction, et partenaires privés. Entre 1978 et 2014, 435 juvéniles gypaètes barbus ont été élevés avec succès dans le cadre de ce programme. Les descendants ainsi élevés ont rejoint des projets de réintroduction en Europe, dans les Alpes, en Andalousie, et dans les Cévennes. Travaillant en collaboration avec la Vulture Conservation Foundation (Fondation de Conservation pour les Vautours, VCF), le but ultime du programme est d'établir un réseau de populations européennes de gypaètes barbus, créant un échange génétique entre les populations autochtones existantes isolées d'Europe (dans les Pyrénées, en Corse, et en Crète) et les populations d'Afrique du Nord et d'Asie.

Le Parc Animalier des Pyrénées, situé à Argelès-Gazost dans les Hautes-Pyrénées, a fondé en 2012 un fonds de dotation, Pyrénées Conservation, qui s'est donné pour mission la sauvegarde d'espèces pyrénéennes. Cela s'est concrétisé par l'accompagnement de projets comme la réintroduction du bouquetin ibérique sur le versant Français et Espagnol de la chaîne, ainsi que plusieurs actions de soutien à l'ours brun.

Le Parc Animalier des Pyrénées a ensuite établi en 2013 une collaboration avec Vulture Conservation Foundation dans le cadre du programme d'élevage EEP du gypaète barbu, encadré par l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums). De cette collaboration avec le coordinateur européen du gypaète barbu, Alex Llopis, est né le projet de création du centre d'élevage, qui est détaché physiquement du parc animalier. Le but est de créer un centre financièrement indépendant, soutenu par le parc et assurant un fonctionnement pérenne. Pour cela, 8 volières sont sorties de terre sur un terrain situé à proximité du Parc Animalier des Pyrénées.

Ce projet novateur pour un zoo dans son rôle de conservation, est une vitrine exceptionnelle pour la vallée des gaves, au pied de la plus grande réserve naturelle régionale de France.

Mathieu Mounard,  
Président de Pyrénées Conservation.

# Gypaète barbu, qui es-tu ?

Dans les Alpes, nos ancêtres ont prêté à cette espèce de vautours des pouvoirs démoniaques. Son cercle rouge autour de l'œil était le signe du démon et son poitrail dégoulinant était la preuve, selon les anciens, qu'il se baignait dans le sang de ses victimes. C'est à cause de ces croyances qu'il a failli disparaître. **En réalité, sa nourriture est composée à 80 % d'os et de ligaments.** Convoités par aucun autre animal, ces morceaux possèdent une haute valeur énergétique. Son large gosier lui permet d'engloutir des os entiers mesurant jusqu'à 25 cm. Quand ils sont trop gros pour être avalés, il les saisit à l'aide de ses serres ou de son bec, puis s'envole jusqu'à 100 mètres de hauteur avant de les lâcher pour les fragmenter sur des barres rocheuses. Cette technique lui a valu son surnom de « casseur d'os ». Grâce à ce comportement alimentaire unique, cet incroyable oiseau joue pleinement son rôle d'équarisseur des montagnes. Considéré encore aujourd'hui comme le rapace le plus menacé d'Europe, il recolonise peu à peu son ancienne aire de distribution grâce à des lâchers de jeunes nés dans les zoos et les centres d'élevage. Comme la plupart des grands rapaces, le gypaète barbu

souffre d'un taux de reproduction très faible en milieu naturel, perturbé par les activités humaines, la dégradation de son environnement ainsi que par les risques liés à l'empoisonnement et à l'électrocution. **Il n'est capable de se reproduire qu'à partir de l'âge de 7 ans. Une fois prêt, il consacre 10 mois de l'année à la reproduction. En moyenne, il parvient à mener 1 jeune à l'envol tous les 3 ans.**



En Europe de l'Ouest, son aire de distribution s'est morcelée et en 2009, l'espèce n'est plus présente que dans les Pyrénées (130 couples), en Corse (9 couples), en Crète (5 couples) ain-

si que, grâce à des programmes de réintroduction, dans les Alpes (17 couples) et en Andalousie. Malgré les efforts entrepris depuis plus de 10 ans en Europe de l'Ouest,

***I'espèce est considérée selon les critères UICN, comme « Menacée d'extinction ».*** Il est urgent d'agir !



Le gypaète barbu niche entre 900 et 2600 mètres d'altitude selon les massifs qu'il fréquente. On peut l'observer en Europe, en Afrique et en Asie.



# Le Programme d'Elevage Européen (EEP), un enjeu majeur pour la conservation de l'espèce

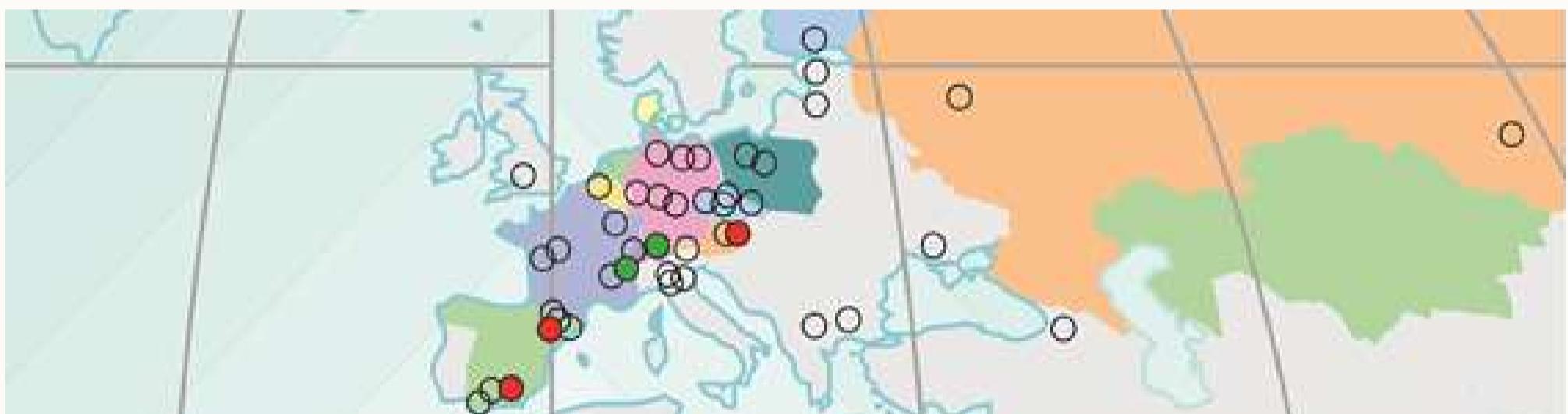


Le Parc Animalier des Pyrénées est engagé dans la conservation de cette espèce depuis plus de 10 ans en participant à un programme européen pour les espèces menacées, appelées plus communément EEP.

**Ce programme consiste à assurer la viabilité génétique d'une espèce menacée en captivité, c'est ce que nous appelons la conservation *ex situ* (en dehors du milieu naturel).**

L'EEP est composé d'un grand nombre d'institutions différentes : zoos privés et municipaux, collections privées, ONG et

centres de soins gouvernementaux. Plusieurs d'entre-elles ne sont pas membres de l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums), c'est la raison pour laquelle la fondation Vulture Conservation Foundation (VCF) a été créée. Elle s'assure que tous les partenaires acceptent, respectent et suivent les directives de l'EEP. Actuellement, 35 zoos (principalement européens), 3 grands (points rouges) et 2 petits (points verts) centres d'élevage en captivité spécialisés, et 2 élevages privés, détiennent au total 178 oiseaux, dont 80 % sont la propriété de la VCF.



Carte des parcs et centres participants à l'EEP du gypaète barbu.

L'un des premiers objectifs du programme d'élevage en captivité du gypaète barbu est d'améliorer le succès de reproduction de la population captive afin d'assurer une production minimale de jeunes par an pour les lâchers dans le milieu naturel.

**Il est essentiel de pouvoir élever des jeunes capables de se reproduire et d'être réintroduits, car le but final de l'élevage en captivité est la conservation *in situ* (dans le milieu naturel).** C'est-à-dire conserver une population sauvage capable de survivre et de se reproduire, indépendamment des interventions humaines.



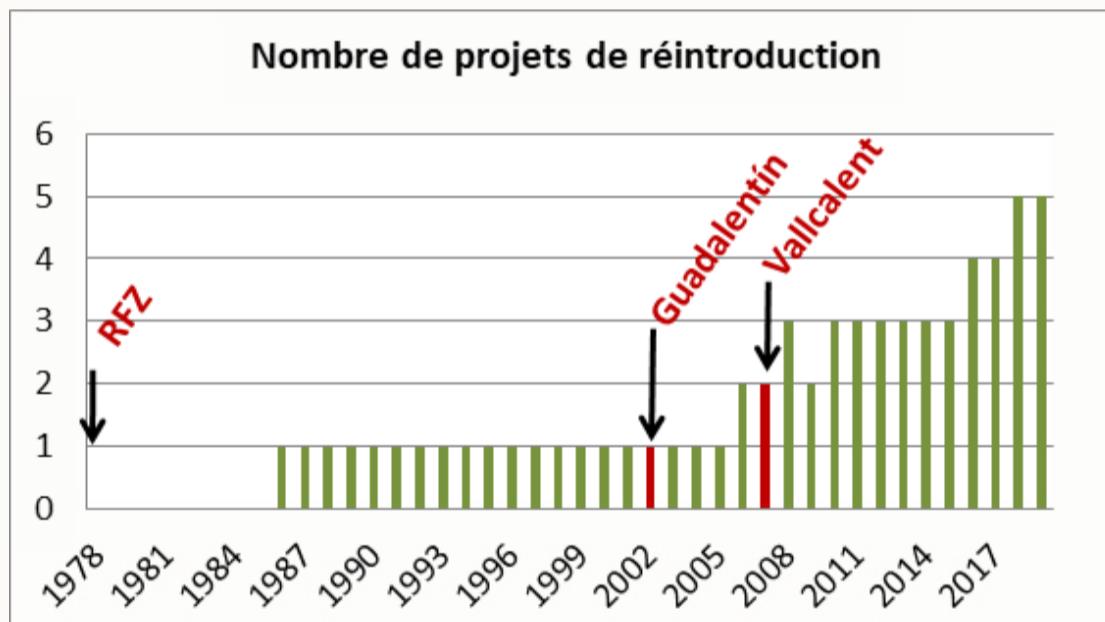
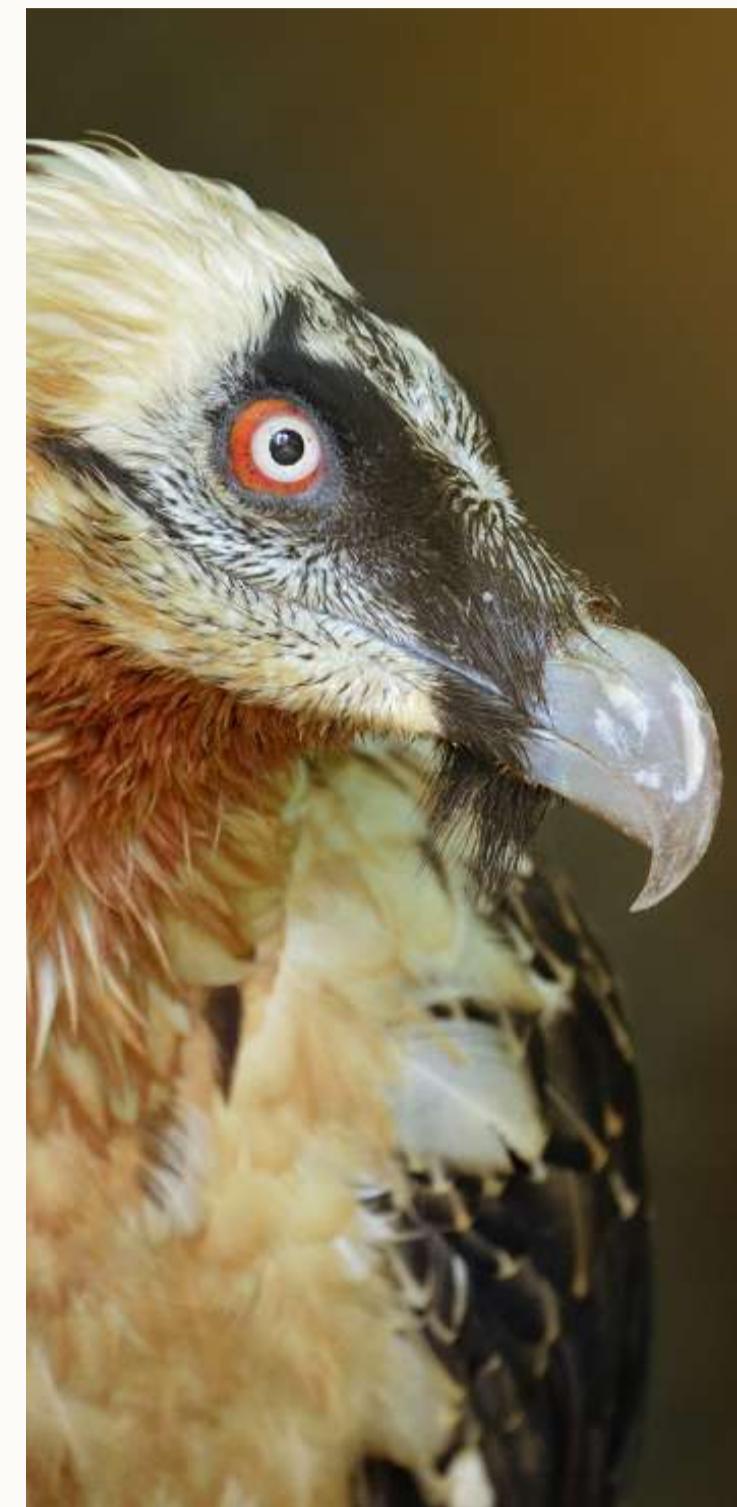
©Klaus Robin

# Les centres d'élevage spécialisés et le succès de la réintroduction

Depuis le début du programme à la fin des années 70, 585 jeunes ont été élevés au sein de ce réseau, dont 343 ont été utilisés dans le cadre de six projets de réintroduction. Cinq de ces projets sont toujours en cours dans les Alpes (227 individus), en Andalousie (63 individus), dans les Grands Causses (20 individus), en Corse (6 individus) et au Maestrazgo situé dans la région d'Aragon en Espagne (4 individus). S'agissant du sixième projet de réintroduction en Sardaigne, il n'y a eu qu'un

seul lâcher réalisé en 2008 (3 individus). Le reste des oiseaux a été utilisé pour le réseau captif (conservation ex situ). ***Si l'EEP est en mesure de fournir des oiseaux pour d'autres projets de réintroduction, c'est grâce à la création de nouveaux centres d'élevage spécialisés (SBC).*** C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons créé ce centre européen d'élevage. Le centre d'élevage en captivité andalou, Centro de Cría Guadalentín, et celui

de Catalogne géré par la VCF, Centro de Fauna Vallcalent, permettent en 2006 de commencer à relâcher des oiseaux en Andalousie 20 ans après la première réintroduction dans les Alpes. En seulement une décennie, trois autres relâchés vont se succéder. D'abord dans les Grands Causses en 2012, puis en Corse en 2016 et dernièrement à Maestrazgo en 2018. Ces relâchers montrent que le SBC soutient principalement le programme de réintroduction.



## Ils nous soutiennent :

***Un grand merci à l'entreprise La Truite des Pyrénées qui nous renouvelle son aide précieuse au fil des années.***



# Le rôle des centres d'élevage spécialisés (SBC) dans l'EEP



Photo du Centro de Cría Guadalentín (Andalousie, Espagne), l'un des trois grands centres d'élevage spécialisés (SBC).

Parce que la formation de couples de gypaètes barbus peut être compliquée et dangereuse, l'EEP a décidé qu'il était nécessaire d'établir une distinction entre les centres consacrés exclusivement à l'élevage (zoos et centres privés) et les centres consacrés à l'élevage et à la formation de couples appelés centres d'élevage spécialisés (SBC). *Le rôle des premiers est d'héberger les couples déjà établis et d'en reproduire le plus grand nombre possible, tandis que les seconds sont responsables de l'établissement de nouveaux couples.*

Les SBC accueillent également de nouveaux reproducteurs (oiseaux blessés dans la nature), adoptent des jeunes, hébergent des oiseaux à problèmes et créent une réserve génétique en recevant des spécimens

de toutes les lignées génétiques qui composent l'EEP. *Il est primordial que ces structures disposent d'un personnel spécialisé se consacrant exclusivement au centre et qui soit présent à toute heure du jour*, en particulier pendant la saison de reproduction en hiver et durant la formation des couples. Un personnel spécialisé permet également de recueillir des informations détaillées sur le comportement de chaque oiseau. Ceci permet de détecter rapidement toute anomalie ou changement de comportement normal. La gestion peut donc être adaptée rapidement aux besoins des oiseaux, ce qui maximise le succès de reproduction. Les centres de reproduction qui reçoivent des couples établis et des oiseaux juvéniles n'ont pour leur part qu'à surveiller les oiseaux et le cycle de reproduction.

## Les limites rencontrées par l'EEP

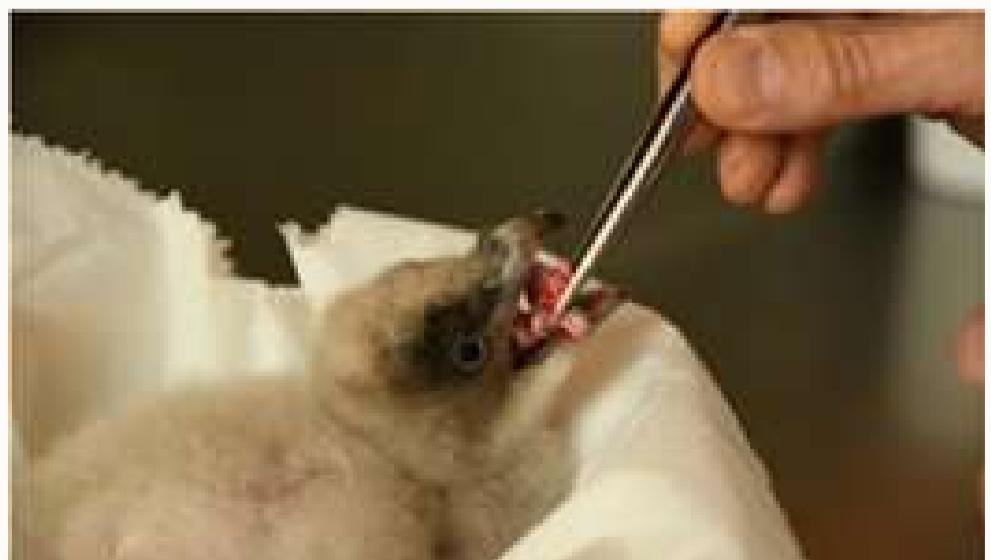
Le succès de reproduction moyen dans les centres d'élevage spécialisés est de 0,96 juvéniles par couple, la première reproduction réussie étant de 9,17 ans en moyenne et l'espérance de vie étant de 25,4 ans. Dans les autres

centres tels que les parcs zoologiques, les chiffres comparatifs sont de 0,4 juvéniles par couple, 12,36 ans en moyenne pour une première reproduction réussie et une espérance de vie de 17,4 ans.

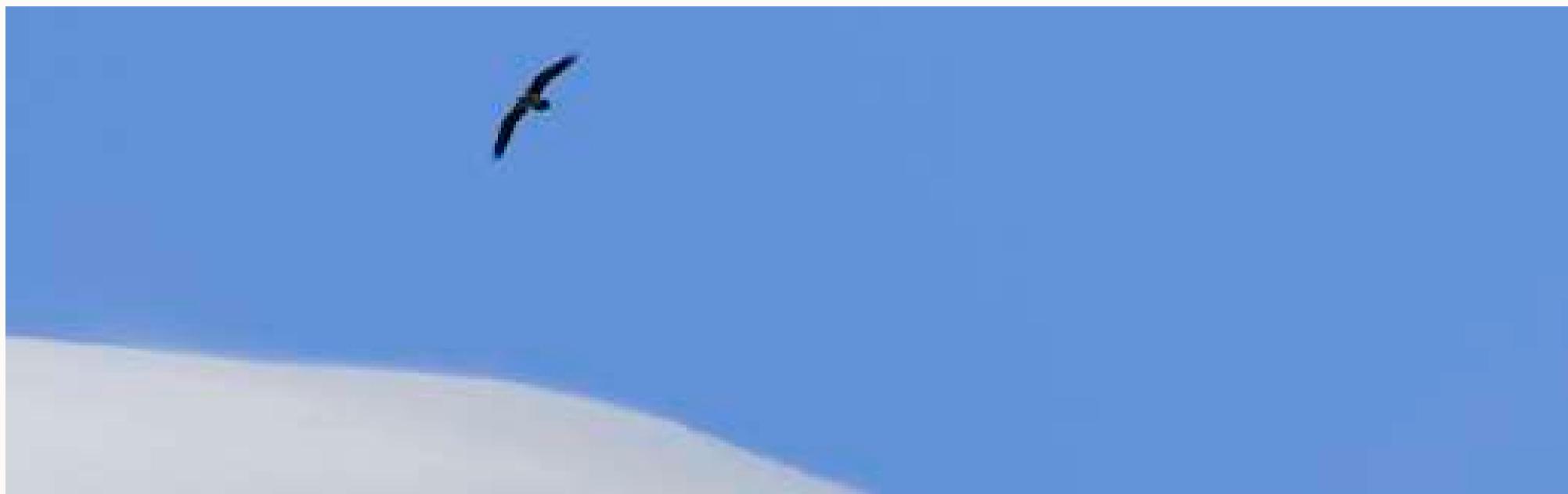
*Cela montre à quel point les*

*SBC sont cruciaux dans l'EEP sur le gypaète barbu.* Les résultats de l'élevage en dépendent, tout comme les projets de réintroduction (conservation in situ) qui sont directement liés

à leur succès. Néanmoins, les centres d'élevage spécialisés étant fermés au public, *ils ne dégagent aucun revenu, et dépendent intégralement de budgets externes instables.*



# Les limites des centres d'élevage spécialisés (SBC) existants



En 2017, le réseau d'élevage en captivité a subi plusieurs pertes d'oiseaux causées par le virus du Nil occidental (VNO) et par l'aspergillose. **Ces infections ont conduit à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de distribution des oiseaux au sein de l'EEP**, notamment en ce qui concerne la répartition d'individus très précieux pour le programme entre les centres d'élevage spécialisés. Cette nouvelle répartition tient compte du potentiel de chaque SBC, de leurs ressources, leur situation géographique et leur spécialisation. Elle prend également en compte leur capacité d'accueil pour les projets de réintroduction à proximité.

Il est bien connu que la pathogénicité diminue en altitude. **Environ 900 m au-dessus du**

**niveau de la mer, aucun pathogène n'apparaît.** Le virus du Nil occidental, transmis par les moustiques, n'est pas présent en zone montagneuse.

Il est intéressant de constater que Guadalentín, situé à 1300 m d'altitude, est le seul grand SBC épargné par le virus du Nil occidental et par l'aspergillose. Les deux petits SBC (Tierpark Goldau et Asters centres de reproduction) sont également exempts de ces maladies, mais comme Guadalentín leur capacité de logement est déjà surchargée. Les deux autres grands SBC, Valcalent et Richard Faust Center, sont situés au milieu d'une vaste plaine à moins de 200 m d'altitude, avec des zones humides situées à proximité, où l'on observe une forte concentration de moustiques en été. Dans ces deux centres, l'infection par le VNO est déjà

apparue. Seul le Tierpark Goldau SBC est économiquement viable car celui-ci est financé par le parc zoologique, mais il dispose d'une faible capacité d'accueil (jusqu'à 4 couples). Les trois grands centres d'élevage sont économiquement dépendants des budgets gouvernementaux et des dons extérieurs, ce qui donne à long terme une instabilité économique.

**Il apparaît comme nécessaire de créer le centre européen d'élevage du gypaète barbu.** En effet, celui-ci réunit tous les atouts nécessaires à l'élevage de cette espèce en captivité, et bénéficierait en outre d'une capacité d'accueil dépassant de loin celle des centres existants.



# Présentation du centre européen d'élevage



Ce nouveau centre d'élevage spécialisé (SBC) est implanté sur un terrain voisin du Parc Animalier des Pyrénées, sur la commune d'Ayzauc-Ost (65400, Hautes-Pyrénées). Le terrain est isolé ce qui laisse au centre une tranquillité absolue vis-à-vis des perturbations extérieures (peu d'habitations, peu de passage de voitures...). Le cœur du terrain est dégagé et peu vallonné, ce qui a facilité l'installation des équipements.

***L'altitude est d'environ 500 m au-dessus du niveau de la mer, ce qui réduit considérablement le risque de développement de pathogènes dont souffrent ces oiseaux.***

Le centre d'élevage spécialisé dispose d'un hangar, offrant des locaux techniques réservés uniquement au personnel du centre. Il bénéficie aussi du soutien logistique et matériel du Parc Animalier des Pyrénées. ***Le public n'ayant pas accès au centre d'élevage, des écrans géants seront installés sur le site du Parc Animalier des***

***Pyrénées pour retransmettre les images de caméras implantées dans chaque volière, permettant ainsi de suivre le quotidien des oiseaux.***

La capacité actuelle du centre est de 8 volières soit une possibilité d'accueillir 8 couples de gypaètes. Toutefois, le projet a été conçu pour pouvoir atteindre une capacité maximale de 14 volières, c'est-à-dire jusqu'à 14 couples de vautours.

Le centre d'élevage est en cours de recrutement afin de disposer d'un personnel expérimenté, présent en continu pour maximiser la réussite de la reproduction. La structure recherche un responsable de site expérimenté qui sera aidé par des membres de l'équipe du Parc Animalier des Pyrénées.

***Les actuelles 8 volières d'élevage se composent de 4 volières doubles, de 12x12m chacune***, aménagées selon les préconisations du Coordinateur Européen de l'Espèce qui nous a épaulés tout au long de la mise en place du projet.

Le site accueille également sur une pâture de 8000m<sup>2</sup> environ, des chèvres naines et des alpagas pour les besoins du parc. Un petit bâtiment est aménagé pour les abriter. Enfin, une zone est réservée pour accueillir une pépinière, permettant de laisser les jeunes pousses grandir avant d'être déplacées dans le parc où la végétation souffre de plus en plus des effets du réchauffement climatique.

Cette végétation offre une barrière visuelle et sonore, procurant le calme nécessaire aux activités d'élevage sur le site. Les essences principalement maintenues sont : Erable champêtre, Erable de Montpellier, Chêne vert, Sapin de Nordmann, Graminées, Houx castaneifolia, Ilex crenata (remplacement du buis) et Palmier (Trachycarpus fortunei).





# Ils nous soutiennent :

*Un grand merci à l'entreprise Toujas & Coll  
qui nous apporte son soutien financier.*

**BigMat**

---

TOUJAS & COLL

# Les installations du centre.



**Les installations animalières sont constituées de 4 blocs de 12 m de côté pour 5 m de haut, hébergeant deux volières de taille égale.** Ces structures seront sur ossature métallique, habillées de grillage 25mm x 25mm plastifié vert pour limiter l'intrusion de

prédateurs et de petits passereaux. La structure sera posée sur une longrine béton de 40 cm de profondeur minimum. Chaque bloc sera séparé d'une haie pour apporter une barrière visuelle et de l'ombre.



En haut à gauche les 8 volières, en bas à gauche le bâtiment technique, ci-dessus une volière double, ci-dessous le centre d'élevage avec au premier plan Alex Llopis coordinateur de l'EEP, Mathieu Mounard directeur du parc et Christina Plamenac responsable boutique.

# Un projet durable, à faible impact sur l'environnement

La conception technique de l'ensemble des installations animalières repose sur les mêmes principes que ceux utilisés pour les installations du Parc Animalier des Pyrénées. Les aménagements et les constructions liés à la création du centre d'élevage ont fait l'objet d'un permis de construire.

## Gestion de l'eau.

Le site est raccordé au réseau d'eau potable. Ce réseau approvisionne les logements et les volières.

Les logements et les bâtiments sont raccordés à une installation de traitement des eaux usées autonome.

## Energies.

Les logements et les bâtiments animaliers sont reliés au réseau électrique.

Le chauffage des logements est assuré par des pompes à chaleur à faible consommation énergé-

tique.

Les volières hébergent des animaux de nos montagnes, aucun chauffage n'est donc nécessaire.

## Gestion des déchets.

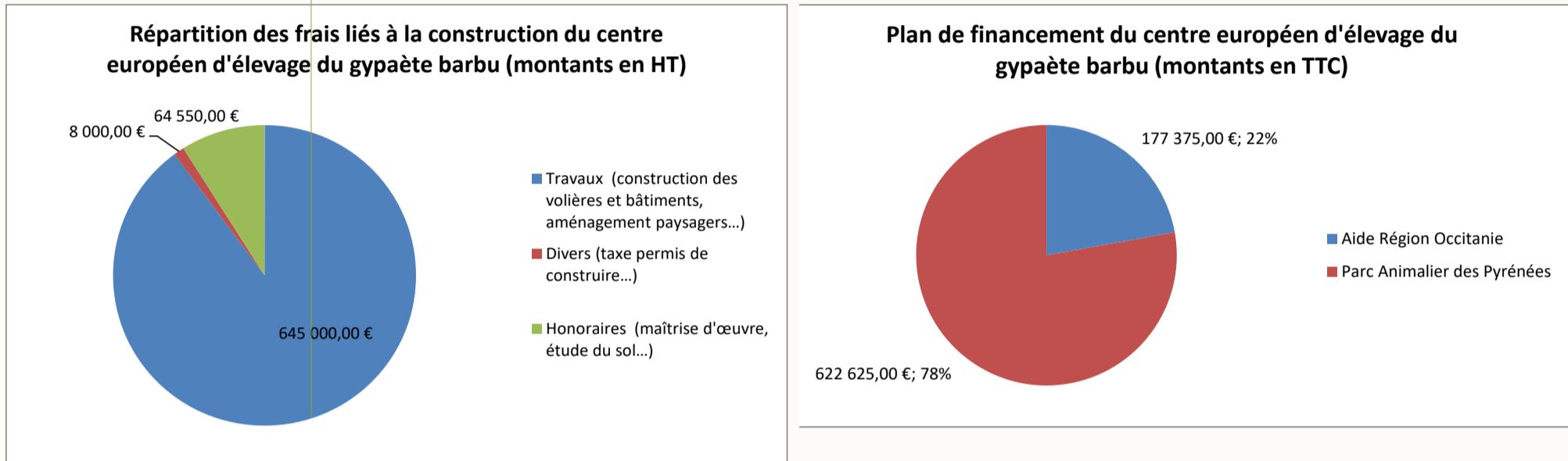
Les volières sont gérées en laissant le sol naturel. En conséquence elles produisent peu de déchets. L'entretien de ces volières consiste en un ratissage de la volière et un arrosage régulier.

Ainsi, les volières produisent principalement des déchets verts qui sont utilisés en compost.



# Budget de construction du centre européen d'élevage du gypaète barbu

Au global, *l'investissement nécessaire pour la réalisation de ce projet est d'environ 800 000 € TTC*. La partie travaux représente à elle seule 90 % de l'investissement. Pyrénées Conservation a déjà obtenu l'accord de la région Occitanie pour le versement d'une aide de 177 375 €. Le Parc Animalier des Pyrénées prend en charge le reste de l'investissement. *Le coût unitaire de chaque volière est d'environ 50 000 € HT*.



## Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement annuel du centre est estimé à 100 000 €. Il comprend notamment les salaires de l'équipe en place ainsi que l'approvisionnement en nourriture, en eau

et en électricité du centre. *La pérennité du centre et de son budget de fonctionnement passe aujourd'hui par la recherche de financements.*



## Ils nous soutiennent :



*Un grand merci à notre partenaire Aran Park qui s'engage avec nous en faveur de la biodiversité !*

# Nos actualités

Depuis sa création, Pyrénées Conservation s'est engagée dans la préservation du gypaète barbu, une espèce majestueuse et emblématique des Pyrénées. Avec détermination et passion, **nous avons mis en œuvre une série de projets ambitieux visant à sauvegarder cette espèce en danger**. De la création d'un centre d'élevage dédié à la réintroduction de ces magnifiques oiseaux dans leur habitat naturel, à la formation de couples reproducteurs, chaque étape de notre parcours est marquée par notre engagement indéfectible envers la protection de la biodiversité. Dans cette perspective, nous sommes fiers de présenter nos réalisations à ce jour ainsi que nos précieux résidents, les gypaètes barbus, dont chaque individu incarne l'espérance et la promesse d'un avenir meilleur pour cette espèce en péril.



## Notre première naissance...

**En mars 2023, un événement a marqué notre centre de conservation : notre couple mature de gypaètes barbus a donné naissance à deux petits.** Cet événement joyeux a été toutefois accompagné d'un défi de taille, en raison d'un comportement instinctif propre à la nature même de ces grands rapaces : le phénomène du caïnisme.

En effet, dans une lutte instinctive pour la survie, le premier-né a tendance à éliminer son cadet. Face à cette réalité cruelle mais naturelle, nos soigneurs ont agi avec rapidité. Dès la naissance du premier-né, ils ont pris en charge le deuxième œuf afin de préserver la vie de ce deuxième petit. Ce dernier, initialement condamné à une issue tragique, a été méticuleusement couvé et élevé puis transféré avec succès à un couple adoptif à 7 jours, avant qu'il ne s'imprégne de l'homme. **Grâce à leur dévouement et à leur expertise, nous avons eu le privilège de sauver les deux femelles, préservant**

**ainsi la diversité génétique et renforçant notre programme de reproduction.**

La première de ces femelles a depuis été transférée dans le centre d'élevage de Guadalentin en Espagne, tandis que la seconde s'apprête à rejoindre le centre de Lerida. Cette naissance et le sauvetage qui s'en est suivi illustrent non seulement les défis auxquels nous sommes confrontés dans notre mission de conservation, mais aussi la détermination et la résilience qui animent notre équipe et notre engagement envers la protection du gypaète barbu.

## Une nouvelle arrivée...

**Une autre étape significative dans notre programme de conservation est survenue avec l'arrivée de Léopold, un gypaète barbu mature venu du Centre The Manfred Horstmann Vulture Conservation Trust situé en Angleterre.**

Son arrivée marque non seulement l'élargissement de notre groupe de résidents, mais également une nouvelle étape dans notre mission de préservation de l'espèce.

**Léopold est sur le point de former un couple avec une partenaire en provenance de Lettonie.** Ensemble, ils constitueront un deuxième couple mature capable de se reproduire pour la saison de reproduction de cette année 2024.

Cette perspective nous remplit d'espérance quant à la croissance et à la pérennité de notre programme de conservation. En tant que nouveau membre de notre communauté, **Léopold incarne l'espérance et la résilience qui caractérisent notre lutte pour la conservation du gypaète barbu.**



# Nous avons besoin de vous ! Devenez partenaire mécène

La création du centre d'élevage spécialisé permet à la vallée de prendre le leadership dans le domaine de la conservation du gypaète barbu en France. **Une telle structure est tout simplement unique dans notre pays, et suscitera l'intérêt de la communauté scientifique mais aussi de nombreux médias.** Par ailleurs, le centre élève des oiseaux pour de nouveaux projets de réintroduction ainsi que pour des programmes d'élevage en parcs zoologiques, lui permettant d'acquérir une renom-

mée internationale. Actuellement, la VCF et l'EEP collaborent avec le Parc Naturel Régional de Corse pour préserver le patrimoine génétique de cette population insulaire dans un projet de conservation ex situ. Les oiseaux provenant d'accouplements sauvages retirés sont inclus dans l'EEP. **Ce centre pourra devenir la première option pour héberger des oiseaux en provenance de Corse**, contribuant directement à la conservation d'une des populations les plus menacées au monde et située en France.



## Rejoignez cette belle aventure et bénéficiez de nombreux avantages

Au travers de la recherche de sponsors fiables, notre but est de pérenniser notre engagement en faveur des gypaètes barbus dans la durée et de vous offrir une image nature sauvage et sauvegarde des espèces très recherchée dans notre monde moderne.

### Réduction d'impôts

Un don réalisé à l'attention de notre fonds de dotation permet aux entreprises de défiscaliser 60%\* du montant versé !

\* Dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise (CGI art. 238 bis).

### Exposition médiatique

En vous associant à notre projet, vous valoriserez l'image de votre entreprise auprès des nombreux médias que nous recevrons, notamment lors de l'inauguration.

### Intervention dans votre entreprise

Un animateur pédagogique du centre vous proposera la mise en place d'une journée de sensibilisation à l'environnement au sein de votre entreprise. Une façon ludique de faire connaître votre implication auprès de vos collaborateurs.

### Pack communication

Selon le montant de votre don, nous vous donnons accès à des images libres de droit ainsi qu'à des vidéos du couple d'oiseaux parrainé. Une façon de mettre en avant votre engagement auprès de votre clientèle et de vos différents partenaires.

Nous personnaliserons les bagues de suivi des oiseaux au nom de votre entreprise et vous aurez accès au suivi des oiseaux relâchés.

### Formules de parrainage

Selon le montant de votre don, nous vous proposerons d'utiliser le nom de votre entreprise pour nommer une volière ou même un oiseau. Une belle façon d'associer votre image lors des réintroductions !

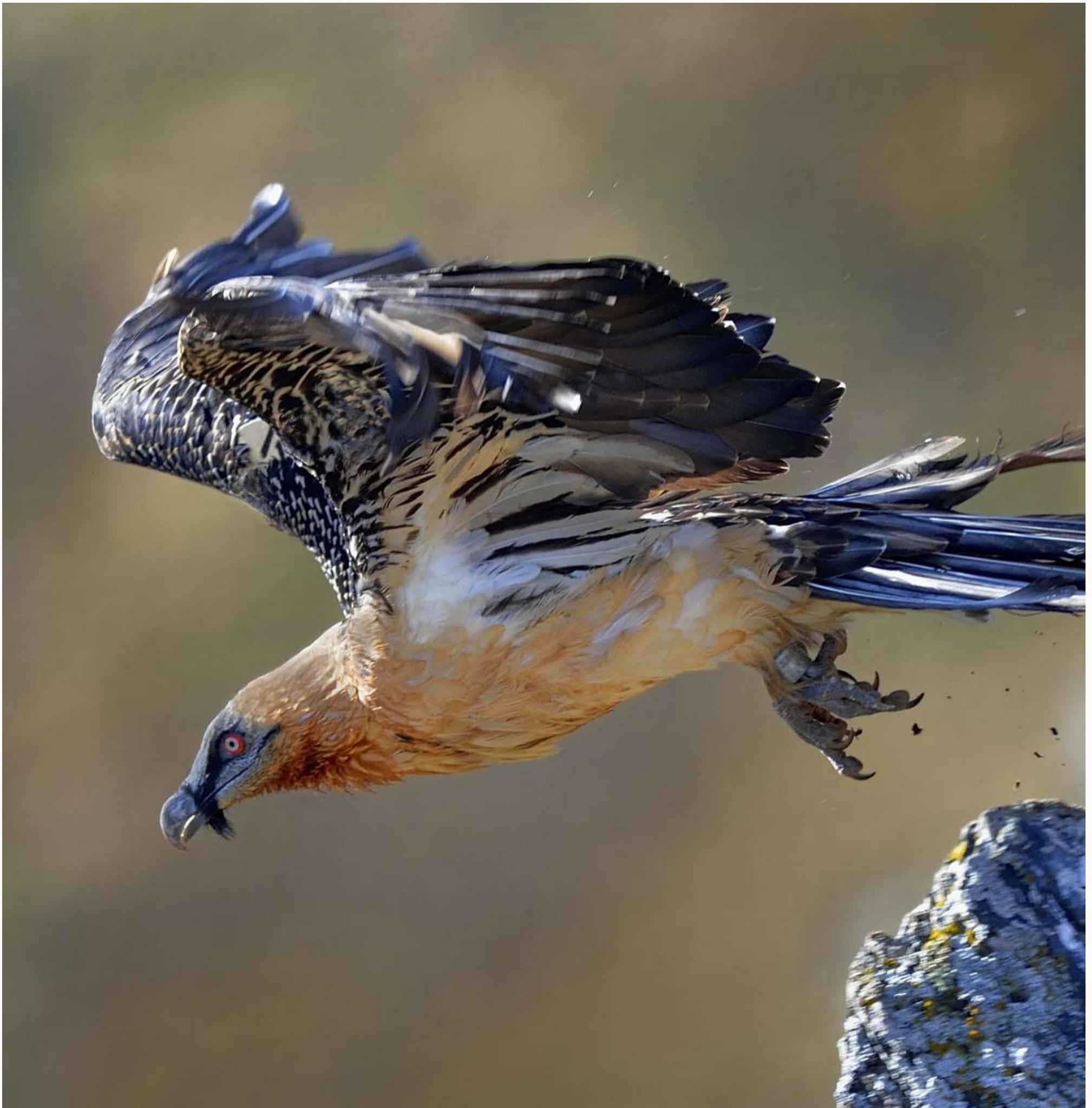


# Tableau Mécénat

Montant du mécénat	1,000.00€ soit 400€ après déduction fiscale	3,000.00€ soit 1200€ après déduction fiscale	5,000.00€ soit 2000€ après déduction fiscale
<b>KIT PARRAINAGE ENTREPRISES MECENES</b>			
Certificat honorifique au nom de l'entreprise, inscription à la newsletter Pyrénées Conservation	leaf	leaf	leaf
<b>COMMUNICATION POUR L'ENTREPRISE MECENE</b>			
Remerciements + Insertion du logo de l'entreprise sur le catalogue en ligne et le site Internet (page dédiée)(page dédiée)	leaf	leaf	leaf
Post de remerciement sur nos réseaux sociaux (facebook, instagram)		leaf	leaf
Remerciements + Insertion du logo de l'entreprise dans la prochaine newsletter dédiée au fonds de dotation		leaf	leaf
<b>CADEAUX A PARTAGER OFFERTS PAR LE PARC ANIMALIER DES PYRENEES</b>			
10 entrées gratuites adulte	leaf	leaf	
15 entrées gratuites adulte			leaf
4 invitations pour la journée des parrains		leaf	
8 invitations pour la journée des parrains			leaf
1 nuitée dans l'écolodge Le Refuge base 2 pers. (hors week-ends et vacances scolaires)			leaf

# Tableau Parrainage

Kit parrainage	Protecteur nature	Protecteur Pyrénées	Héros	Super-Héros
Montant du parrainage	<b>50€</b> soit 17€ après déduction fiscale	<b>120€</b> soit 40.8€ après déduction fiscale	<b>200€</b> soit 68€ après déduction fiscale	<b>500€</b> soit 170€ après déduction fiscale
Certificat de parrainage	leaf	leaf	leaf	leaf
Fiche animal	leaf	leaf	leaf	leaf
Inscription à la newsletter Pyrénées Conservation	leaf	leaf	leaf	leaf
Fond d'écran de l'animal	leaf	leaf	leaf	leaf
2 entrées gratuites adulte		leaf		
3 entrées gratuites adulte			leaf	
4 entrées gratuites adulte				leaf



PARTAGEONS ENSEMBLE UNE AVENTURE  
GRANDEUR NATURE.

**pa** parc des pyrénées  
animalier  
ARGELÈS-GAZOST (65)

